

Détails du projet

Intitulé du projet	Projet de construction d'un laboratoire de type RDC extensible à R+2 et d'un bloc pédagogique au profit de la FAST DASSA-ZOUME (Projet d'installation d'une ferme semencière école à la faculté des sciences et technique de Dassa).
Année de lancement:	2014
Année d'achèvement:	2015
coordinateur du projet	Pr. DANSI ANAGONOU. Alexandre, Généticien
Entité(s) de recherche	Faculté des Sciences et Techniques de DASSA-ZOUME
Lieu géographique	Faculté des Sciences et Techniques de Dassa (5ha prévues)
Domaine thématique	Agriculture
Objectif général	
Résumé	Les cultures concernées sont le coton comme culture phare, mais aussi les cultures vivrières de grande consommation telles que le maïs, sorgho, manioc, igname, Niébé et Banane Plantin comme cultures d'appoint à intégrer pour optimiser la rentabilité de la ferme semencière école. La ferme semencière école de la FAST de Dassa-Zoumé est composée de 14 blocs dont : 1. un bloc d'approvisionnement en eau comprenant : un forage et une citerne ; 2. un bloc de semences de pré-base ; 3. un bloc de semences de base ; 4. un bloc de semences certifiées ; 5. un bloc commercial ; 6. un bloc administratif ; 7. un bloc pédagogique (hall) ; 8. un bloc de stockage ; 9. un bloc d'aires de séchage ; 10. un bloc commercial ; 11. un bloc de laboratoire de recherche appliquée ; 12. un bloc dortoir ; 13. un bloc de tri et conditionnement (hall) ; 14. un garage pour les tracteurs (hall).
Résultats obtenus	: construction d'un laboratoire de type RDC extensible à R+2 et d'un bloc pédagogique au profit de la FAST DASSA-ZOUME

Impacts socio-economiques

1- La production de semences est génératrice de revenus et est une importante piste de reconversion des jeunes à l'Agriculture. Il n'existe aujourd'hui au Bénin aucune structure spécialisée dans la formation des jeunes en matière de production des semences. 2- Au Bénin et pour beaucoup de cultures vivrières traditionnelles, les systèmes semenciers informels sont encore prédominants. Plus de 80% des semences proviennent de la production du paysan et ne sont souvent pas de bonne qualité. 3- Pour le coton, l'unique ferme semencière de la DAGRI basée à Alafiarou ne peut produire techniquement que 30ha alors que les besoins du Bénin sont d'au moins 150ha de semences de base en vue d'obtenir la masse critique de semences certifiées. 4- Une ferme semencière une fois lancée doit s'autofinancer et assurer son propre développement d'où la nécessité de développer des activités génératrices de revenus.